

DATE MISE A JOUR FICHE FORMATION :
16 mars 2026



BTS Services Informatiques aux Organisations (SIO) Option B Solutions Logicielles et Applications Métiers (SLAM) en apprentissage

Titre reconnu par l'Etat de Niveau 5 (cadre européen des certifications), équivalent à un Bac+2, soit 120 crédits ECTS.

Code RNCP 40792

Organisme certificateur :

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Date d'enregistrement de la certification : 01.09.2025

PREREQUIS

- Titulaire d'un baccalauréat technologique STI2D ou STMG option SIG,
- Bacheliers issus des filières générales,
- Baccalauréats Professionnels (notamment Systèmes Numériques ou CIEL)
- Âge : jusqu'à 29 ans révolus.

OBJECTIFS DE LA FORMATION - Formation en 24 mois en apprentissage (100% présentiel)

La personne titulaire du brevet de technicien supérieur (BTS) Services informatiques aux organisations participe à la production et à la fourniture de services informatiques à une organisation, soit en tant que collaboratrice de cette organisation soit en tant qu'intervenante d'une entreprise de services du numérique, d'un éditeur de logiciels ou d'une société de conseil en technologies.

Dans le cadre de ce diplôme, les activités à ce niveau de qualification débouchent sur deux domaines métiers distincts, auxquels correspondent les deux options du diplôme :

- Solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux ;
- Solutions logicielles et applications métiers.

Les interventions de la personne titulaire du diplôme dans les activités ainsi que les compétences mobilisées dépendent de son domaine de spécialité.

Les services informatiques aux organisations

Un service informatique rendu à une organisation est défini comme un ensemble de solutions techniques (d'infrastructure ou applicatives) répondant à un besoin, soutenu par des activités de maintien en condition opérationnelle et de support, sur lequel le prestataire informatique s'engage.

Un besoin d'adaptation ou d'évolution du système informatique, support du système d'information d'une organisation, nécessite d'opérer des choix : créer ou adapter, faire ou faire faire, conserver ou remplacer une technologie, ou encore centraliser ou répartir.

En automatisant et en accompagnant les processus métier des organisations clientes, les services informatiques répondent à leur besoin d'efficacité et participent directement ou indirectement à la production de valeur ajoutée. En outre, la mise à disposition des services tient compte des risques opérationnels, des exigences de qualité et de conformité aux normes et standards ainsi que des obligations juridiques.

Le prestataire informatique

La personne titulaire du diplôme exerce ses activités pour le compte d'un prestataire informatique dans le cadre d'une équipe, d'un service ou d'une direction des systèmes d'information (DSI).

Le prestataire informatique peut être interne ou externe à l'organisation cliente. Il produit et fournit un ensemble de services informatiques alignés sur les objectifs et la stratégie de l'organisation cliente.

Le prestataire informatique organise ses activités, dans le respect des exigences (contraintes juridiques, stratégie, attentes des utilisateurs et/ou des clients, etc.) et en s'appuyant sur des normes, standards ou des guides de bonnes pratiques.

L'activité de la personne titulaire du diplôme s'inscrit dans un contexte de forte mutation des métiers à contenu technologique et d'évolution rapide de l'environnement professionnel. Ses interventions doivent respecter la réglementation, les normes et standards de qualité et de sécurité en vigueur, les contrats de services conclus avec l'organisation cliente et s'inscrire dans une démarche écoresponsable en participant à la réduction de l'impact de l'informatique sur l'environnement.

L'environnement technologique

Les métiers associés au BTS Services informatiques aux organisations doivent prendre en compte les évolutions technologiques qui peuvent répondre aux besoins émergents des organisations et leur apporter un avantage concurrentiel.

Aujourd'hui, de nombreux domaines technologiques répondent aux préoccupations d'évolution des systèmes d'information tels que :

- les réseaux sociaux ;
- la mobilité ;
- l'internet des objets ;
- l'analyse de données (big data) ;
- l'informatique en nuage (cloud) ;
- la sécurité ;
- l'intelligence artificielle.

Dans ce contexte, les choix technologiques doivent s'inscrire dans une logique :

- de pertinence, par leur capacité à répondre aux besoins des utilisateurs ;
- de praticabilité, par leur capacité à être faciles à utiliser ;
- d'adéquation, par leur capacité à être compatibles avec les moyens de l'organisation et les systèmes de travail disponibles ;
- de respect de la déontologie des usages des systèmes d'information.

Les normes et standards

L'adoption de normes et standards a pour but de garantir la pérennité et la sécurité des solutions technologiques choisies par les organisations. La connaissance de ces normes et standards, de leurs avantages et inconvénients, permet d'éclairer les décisions d'une organisation et contribue à l'amélioration permanente de la qualité, de la sécurité et de la productivité des communications et des échanges.

L'environnement sociétal

Les attentes sociétales en matière d'éthique, de développement durable, de sécurité s'accroissent.

Elles doivent être intégrées dans les stratégies des organisations et dans les pratiques professionnelles des prestataires informatiques. Les comportements face aux technologies évoluent et leurs usages peuvent être sources de risques pour les organisations et les personnes. Les comportements hostiles ou inconscients doivent être pris en compte afin de pérenniser, de sécuriser et de fiabiliser le système d'information.

L'environnement juridique

Les règles juridiques nationales, européennes et internationales sont de plus en plus prégnantes.

Sources de contraintes mais aussi d'opportunités, elles doivent être intégrées dans l'exercice du métier et prises en compte dans les choix techniques et organisationnels afin qu'ils soient conformes à la réglementation en vigueur.

Ainsi l'entrée en application le 25 mai 2018 du règlement européen sur la protection des données renforce la responsabilité des organisations. Elles doivent désormais assurer une protection optimale des données à chaque instant et être en mesure de la démontrer en documentant leur conformité, ce qui influe sur la conception des services informatiques.

L'environnement juridique prend également en compte les contrats entre organisations. La production et la fourniture de services informatiques sont caractérisées par l'existence de relations précontractuelles et contractuelles avec des clients (internes ou externes), la garantie des prestations (conditions, qualité, coût) et leur facturation.

L'environnement économique

La production et la fourniture de services informatiques obéissent à des raisonnements économiques dont il convient de tenir compte. La compréhension de l'environnement économique permet d'aider à la prise de décision en considérant les politiques publiques et les partenaires de l'organisation.

La présence sur le marché d'acteurs puissants et de jeunes pousses fait émerger de nouveaux modèles d'affaires qui modifient l'écosystème des organisations du secteur du numérique.

L'environnement managérial

La prise en compte de l'environnement organisationnel est fondamentale pour adapter les services informatiques aux besoins et aux contingences de l'organisation. Les choix opérationnels et stratégiques de l'organisation impliquent une évolution rapide du système d'information (alignement stratégique, critères de différenciation et de performance). De même, le système d'information d'une organisation influence la structuration de ses processus (décision, contrôle, coordination).

Option B « Solutions logicielles et applications métiers » :

Conception et développement d'applications :

- Conception et développement d'une solution applicative
 - Analyse d'un besoin exprimé et de son contexte juridique
 - Participation à la conception de l'architecture d'une solution applicative
 - Modélisation d'une solution applicative
 - Exploitation des ressources du cadre applicatif (framework)
 - Identification, développement, utilisation ou adaptation de composants logiciels
 - Exploitation des technologies Web et mobile pour mettre en oeuvre les échanges entre applications
 - Utilisation de composants d'accès aux données
 - Intégration continue des versions d'une solution applicative
 - Réalisation des tests nécessaires à la validation ou à la mise en production d'éléments adaptés ou développés
 - Rédaction des documentations technique et d'utilisation d'une solution applicative
 - Exploitation des fonctionnalités d'un environnement de développement et de tests

- Maintenance corrective ou évolutive d'une solution applicative
 - Évaluation de la qualité d'une solution applicative
 - Recueil, analyse et mise à jour d'informations sur une version d'une solution applicative
 - Analyse et correction d'un dysfonctionnement
 - Mise à jour de documentations technique et d'utilisation d'une solution applicative
 - Élaboration et réalisation de tests des éléments mis à jour
- Gestion des données
 - Exploitation de données à l'aide d'un langage de requêtes
 - Développement de fonctionnalités applicatives au sein d'un SGBD
 - Conception ou adaptation d'une base de données
 - Administration et déploiement d'une base de données

Cybersécurité des services informatiques :

- Cybersécurisation d'une solution applicative et de son développement
 - Vérification des éléments contribuant à la qualité d'un développement informatique
 - Prise en compte de la sécurité dans un projet de développement d'une solution applicative
 - Mise en oeuvre et vérification de la conformité d'une solution applicative et de son développement à un référentiel, une norme ou un standard de sécurité
 - Prévention des attaques
 - Analyse des connexions (logs)
 - Analyse d'incidents de sécurité, proposition et mise en oeuvre de contre-mesures

CONTENU DE LA FORMATION

(formation en 2 ans – 1350h sur les deux années) - Démarrage en septembre

	Matières
Matières Générales	Culture générale et expression
	Expression et communication en langue anglaise
	Mathématiques pour l'informatique
	Culture économique, juridique et managériale
Matières professionnelles	Culture économique, juridique et managériale appliquée
	Bloc 1 : Support et mise à disposition de services informatiques
	Bloc 2 : option SLAM : Solutions logicielles et applications métiers
	Bloc 3 : Cybersécurité des services informatiques
	Ateliers de professionnalisation

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- une organisation coopérative des apprentissages
- une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

RYTHME DE L'ALTERNANCE

2 jours en UFA et 3 jours entreprise. Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise. Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription

MODALITES FINANCIERES

Aucun frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Pour les employeurs publics d'Etat et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge à 100% par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

MODALITES D'INSCRIPTION

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur

PUBLIC ACCUEILLI

Formation proposée en mixité des publics apprentis et scolaires.

DELAIS D'INSCRIPTION

Les inscriptions sont ouvertes à compter du mois de janvier de chaque année.

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation et 3 mois après.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement* à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

 Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Accompagnement spécifique au projet par le référent Handicap au sein du Campus La Chartreuse. Aménagement de parcours spécifique pour les personnes en situation de handicap.

MODALITES D'EVALUATION

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée

DUREE DU CONTRAT

 2 ans, modulable en fonction du positionnement* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).



ÉVALUATIONS CERTIFICATIVES / SESSIONS D'EXAMEN *

BTS services informatiques aux organisations				Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité. Formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités.		Formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités à pratiquer le CCF.	Voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité. Formation professionnelle continue dans les établissements publics non habilités ou en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 ans d'expérience professionnelle.	
Épreuves	Unité	coef	Crédits européens	forme	durée	forme	forme	durée
Epreuve générale E1 – Culture générale et expression	U1	2	11	Ponctuelle écrite	3 heures	CCF 2 situations d'évaluation	Ponctuelle écrite	3 heures
Epreuve générale E2 – Expression et communication en langue anglaise	U2	2	11	Ponctuelle écrite orale	2 heures 20 mn (20 mn [*])	CCF 2 situations d'évaluation	Ponctuelle écrite orale	2 heures 20 mn (20 mn [*])
Epreuve générale E3 Mathématiques pour l'informatique	U3	3	16	CCF 2 situations d'évaluation	Situation A : 20 mn (1 heure [*]) Situation B : 55 mn	CCF 2 situations d'évaluation	Ponctuelle écrite	2 heures
Epreuve générale E4 Culture économique, juridique et managériale pour l'informatique	U4	3	16	Ponctuelle Ecrite	4h	CCF 2 situations d'évaluation	Ponctuelle écrite	4 heures
Epreuve professionnelle E5 Support et mise à disposition de services informatiques	U5	4	22	CCF 1 situation d'évaluation	40 mn	CCF 1 situation d'évaluation	Ponctuelle orale	40 mn
Epreuve professionnelle E6 Conception et développement d'applications (spécifique à l'option)	U6	4	22	CCF 1 situation d'évaluation	40 mn (1 h 30 [*])	CCF 1 situation d'évaluation	Épreuve ponctuelle pratique et orale	40 mn (1 h 30 [*])
Epreuve professionnelle E7 Cybersécurité des services informatiques (spécifique à l'option)	U7	4	22	Ponctuelle écrite	4 heures	Ponctuelle écrite	Ponctuelle écrite	4 heures
Épreuves facultatives								
EF1 Langue vivante 2	UF1 (**)			Ponctuelle Orale	20 mn (20 mn [*])	Ponctuelle orale	Ponctuelle orale	20 mn (20 mn [*])
EF2 Mathématiques approfondies	UF2 (**)			Ponctuelle Ecrite	2 heures	Ponctuelle écrite	Ponctuelle écrite	2 heures
EF3 Parcours de certification complémentaire	UF3 (**)			Ponctuelle orale	20 mn	Ponctuelle orale	Ponctuelle orale	20 mn
EF4 Engagement étudiant	UF4 (**)			CCF		CCF	Ponctuelle orale	20 mn

(*) Durée de préparation.

(**) Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte.

→ **TAUX DE REUSSITE A L'EXAMEN** : voir indicateurs de résultats sur le site internet de l'établissement à l'adresse suivante : <https://www.pole-lachartreuse.fr/indicateurs-de-resultats-1850/2>

→ REMUNERATION DES APPRENTIS

Voir <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918>

→ AIDES FINANCIERES DE L'APPRENTI (SOUS CONDITIONS)

- Aide pour l'acquisition du 1er équipement (selon OPCO).
- Aide pour l'hébergement (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la restauration (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du permis de conduire de 500€ pour les apprentis majeurs.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS :

→ Entreprises d'accueil :

- Entreprise de Services du Numérique (ESN).
- Tous types d'entreprises ayant un service informatique interne

Types d'emploi accessibles :

Analyste d'applications, analyste d'études, analyste programmeur, chargé d'études informatiques, développeur d'applications informatiques, informaticien d'études, responsable des services applicatifs, technicien d'études informatiques.

MATERIEL / ÉQUIPEMENT :

→ Le plateau technique d'Informatique compte 7 salles, sur 300m² : salle d'architecture matérielle, laboratoire de réseaux, salles de développement, salle d'ateliers professionnels, Learning Lab.
Ces locaux sont équipés aux normes de sécurité et de prévention, ils disposent des équipements de sécurité nécessaires. Les étudiants ont à leur disposition tous les matériels, systèmes d'exploitation outils logiciels, frameworks rencontrés dans leur domaine professionnel et nécessaires à la préparation et le passage de leur examen.

LIEU

→ Campus La Chartreuse
2 rue du Pont de la Chartreuse
43700 BRIVES CHARENSAC
Tél : 04 71 09 83 09 / contact@pole-lachartreuse.fr
www.campus-lachartreuse.fr

ACCES PAR TRANSPORT

-
- Parking gratuit sur place.
 - Parc à vélo.
 - Ligne de bus à proximité (A, B, F, G, J).
 - Gare SNCF à proximité (le Puy-en-Velay).

→ PASSERELLES ET SUITES DE PARCOURS

Une poursuite d'études est envisageable en licence LMD, licence professionnelle, école d'ingénieur ou école spécialisée.

→ DIPLOME PREPARE EN BLOCS DE COMPETENCES

→ DATE MISE A JOUR FICHE FORMATION :
16 mars 2026

→ www.campuslachartreuse.fr